

**ECOLE CAMESCASSE - CONSEIL D'ÉCOLE**  
**VENDREDI 1er JUIN 2018 – 18 h à 20 h**

**Étaient présents :**

**Équipe pédagogique**

Mme Rieu, *Directrice*

Mmes Bolle, Chênebenoit, Colas, Fily, Lesieur, Maloïsel, *Enseignantes*

**Représentantes de parents d'élèves**

Mmes Brach, Le Cévrier, Le Goff, Moerman, Billaud *Représentantes liste non constituée en association «Les Enfants d'abord»*

Mme Derrey et Mme Baron (suppléante), *Représentantes FCPE*

**Représentants Mairie**

M. Husson, *Maire de St Arnoult-en-Yvelines*

Mme Colin, *Adjointe à la vie Scolaire Mairie de St Arnoult-en-Yvelines*

**1- Rentrée 2018**

- Rythmes scolaires de la rentrée 2018/2019

L'Inspecteur académique autorise à la rentrée l'organisation du temps scolaire sur quatre journées de classe les lundi, mardi, jeudi et vendredi selon les horaires suivants : 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

- Prévision des effectifs pour la rentrée 2018 et structure pédagogique de l'école.

Au 1<sup>er</sup> juin, **133 élèves sont attendus à la rentrée. 6 classes**, moyenne de 22.1 élèves par classe.

Compte tenu des maintiens, des départs et des arrivées, la répartition des élèves par niveau est la suivante :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL ECOLE
30	22	30	24	27	133

STRUCTURE RETENUE

classes	Enseignants	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
CP	Mme MALOISEL	20					20
CP/CE2	Mme COLAS	10		10			20
CE1	Mme LESIEUR		22				22
				20			20

<b>CE2</b>	<b>Mme RIEU</b>						
<b>CM1</b>	<b>Mme BOLLE</b>				<b>24</b>		<b>24</b>
<b>CM2</b>	<b>Mme CHENEBENOIT</b>					<b>27</b>	<b>27</b>

**CYCLE II (CP CE1 CE2) : 82**

**CYCLE III (CM1 CM2) : 51**

L'équipe enseignante reste stable.

Un enseignant à titre provisoire sera nommé comme tous les ans sur le complément de service dû à la décharge de direction.

La Directrice a reçu individuellement les parents des élèves de GS au mois de mai.

## **2- Budget 2018**

Rappel : Le budget de fonctionnement 41 euros /élèves, sur la base de 148 élèves (nombre d'élèves à la rentrée 2017) 6068 euros sont alloués.

3 000 € ont été attribués pour le renouvellement des livres.

L'école a fait une demande de subvention pour une aide au financement des sorties. Un montant de 2100 euros a été accordé par la municipalité.

*Question de la FCPE : Les 3000 € attribués pour la classe de découverte de Mme Maloïsel de cette année seront-ils reconduits pour l'année 2018-2019 ? Autrement dit est-ce que l'équipe enseignante a déjà prévu un projet pédagogique de sortie pour l'an prochain pour affiner le budget de la mairie ?*

Réponse de l'école : Une classe de découverte sera éventuellement envisagée par l'équipe enseignante.

Réponse de la Mairie : Il n'est pas certain que les 3000 € soient reconduits l'année prochaine.

## **3- Suivi des Travaux et des besoins**

### **Travaux réalisés : (remerciements à la municipalité)**

- Réfection du couloir de la classe de Mme Lesieur ;
- Réfection des portes du rez-de-chaussée du nouveau bâtiment sauf une suite à une erreur de l'entreprise.

### **Travaux en attente :**

- Tracés des jeux de cour ;
- Recouvrir avec de la terre les racines des arbres de la forêt ;

La Mairie informe qu'un projet est à l'étude pour installer des bancs autour des arbres.

- Ancien Bâtiment : réfection du couloir de la classe Mme Maloïsel ;
- Nettoyer le mur d'entrée de l'école.

*Question de la FCPE : confirmez-vous le remplacement des 3 TNI pour septembre ?*

Réponse de la Mairie et de l'équipe enseignante: Oui, dans les classes de Mmes Bolle, Chênebenoit et Rieu.

## **4- Vie scolaire**

- Suivi du projet d'école 2015/2020

Toutes les actions prévues ont été réalisées, et ce, pour les trois objectifs visés par le projet.

- Développer chez l'élève le raisonnement et un comportement de chercheur. Résoudre des problèmes, traiter des données dans toutes les disciplines. (Mise en place de problèmes ouverts, participation aux Eureka des 78 du CE1 au CM2).
- S'impliquer dans le travail, la recherche et la coopération. (Eureka des, chorale),
- Vivre ensemble, se sentir responsable ; développer un comportement actif de citoyen. (Conseil d'enfants, médiateurs (CM1, CM2), actions d'éducation à la citoyenneté (permis internet), de solidarité (pièces jaunes, ateliers de Noël), débats philosophiques ou civiques (harcèlement).

Toutes les actions seront reconduites en 2018/2019.

Le conseil d'enfants du 2<sup>ème</sup> trimestre s'est réuni le jeudi 12 avril pour validation collective des règles de vie de la cour de récréation instaurées par les élèves lors du 1<sup>er</sup> conseil d'enfants. Un exemplaire de ces règles sera distribué aux élèves et ces règles seront affichées à plusieurs endroits dans l'école. Le 3<sup>ème</sup> conseil d'enfants aura lieu le jeudi 21 juin pour faire le bilan des actions menées sur l'année.

*Question de la FCPE : Est-ce que les comptes-rendus des Conseils d'enfants sont transmis à l'écrit ou uniquement à l'oral aux enfants ? Quel était le bilan du conseil du 29 mars dernier ? Quelle est la date du prochain conseil ?  
Pourront-ils être intégrés à votre logiciel de communication type BENEYLU ?*

Les comptes-rendus sont faits à l'oral par les délégués, un exemplaire est affiché dans le hall d'entrée de l'école. Ils pourront être diffusés via l'ENT BENEYLU.

- Progression des élèves à l'intérieur d'un cycle et passage d'un cycle à l'autre.

Le conseil s'est réuni le mardi 27 mars 2018 (L'ensemble des enseignants + RASED (la psychologue scolaire)).

Décision du conseil :

Tous les élèves de CM2 accèdent au collège, dont 2 en 6<sup>ème</sup> de SEGPA.

2 maintiens en CE2 et 1 raccourcissement de cycle en CE1 ont été décidés et soumis pour avis à M. L'IEP qui a émis un avis favorable.

Liaison CM2/6ème

Le collège G. Brassens organise une réunion d'information en direction des familles le jeudi 7 juin à 17h45.

Les élèves de CM2 visiteront le collège G Brassens le 08 juin avec prise de repas au self, à la suite du cross CM2/6<sup>ème</sup> organisé par les professeurs d'EPS du collège.

Le conseil école collège se réunira le lundi 11 juin.

Stage de remise à niveau

Il se déroulera la dernière semaine des vacances d'été du lundi 27 au jeudi 30 août 2018 (3h45/jour)

Pour rappel : Ce dispositif s'adresse aux élèves qui rencontrent des difficultés importantes en français et mathématiques.

- Sorties et animations de fin d'année.
- ✓ **Echange GS/CP** a eu lieu le lundi 7 mai ;
- ✓ **Animations pour la classe de CP avec le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse** qui ont eu lieu les 22 et 24 mai. Les élèves ont beaucoup apprécié ces animations qui étaient très bien adaptées aux élèves. Le travail a été poursuivi en classe.
- ✓ Les élèves se sont distingués au **grand prix des jeunes lecteurs** organisés par la PEEP. La remise des prix s'est déroulée le vendredi 25 mai au collège. Vainqueurs :
  - CM2 : 1 et 2<sup>nd</sup> prix.
  - CM1 : 3<sup>ème</sup> place.

L'ensemble des élèves a été récompensé.

- ✓ Le **tournoi de tennis de table** a eu lieu le jeudi 31 mai pour les CP/CE1.
- ✓ **Sortie de tous les élèves à Provins le lundi 2 juillet**: au programme : visite guidée de la ville ou ateliers pédagogiques + spectacle
- ✓ **kermesse** : vendredi 8 juin à partir de 16h30 suivie d'une boum. Celle-ci est organisée par un collectif de parents et gérée par l'OCCE.
- ✓ Les élèves de l'école présenteront **leur spectacle** au Cratère le samedi 30 juin.

- ENT Beneylu School

*Question de la FCPE : Suite à l'acceptation de la mairie pour l'abonnement de l'école à cette plateforme ENT BENEYLU SCHOOL, est-ce que la mise en place est prévue pour septembre 2018 ?*

Réponse de la Directrice : La mise en place sera faite progressivement sur l'année scolaire. C'est un nouvel outil de travail. L'équipe doit se familiariser avec et se l'approprier sans y avoir été formée. Une présentation de l'outil est prévue à l'école Guhermont le 12 juin.

- Sécurité

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) face aux risques majeurs (catastrophes naturelles ou technologiques majeures) a été actualisé et a été transmis en mairie et à l'IEN. Un nouvel exercice impliquant toutes les écoles de la circonscription de Chevreuse a eu lieu le 13-03-2018 après-midi. L'exercice a permis de tester le PPMS en mode « mise à l'abri simple » (tempête). Deux zones de mise à l'abri sont prévues: l'une à l'étage et l'autre dans le préau.

Tout s'est bien déroulé.

Questions de la FCPE :

*- concernant l'exercice PPMS « intrusion-attentat », et les difficultés rencontrées avec le signal par texto (textos non entendus), avez-vous trouvé un autre système d'alerte pour que les enseignantes puissent être averties ? Le problème d'identification des clés est-il résolu ? Les boutons de fermeture seront-ils posés ?*

Réponse de la Mairie : Un autre système d'alerte est toujours à l'étude.

Il est rappelé que des verrous ont été posés sur les portes des classes.

*- l'alarme qui n'avait pas fonctionné lors de l'exercice incendie est-elle de nouveau fonctionnelle ? L'exercice a-t-il été refait ?*

Réponse de la Directrice : Deux exercices trimestriels de sécurité ont pour l'instant été effectués sur les trois obligatoires. Tout s'est bien déroulé. (Temps écoulé jusqu'à l'évacuation de la dernière personne : 1 min 37s au 1<sup>er</sup> trimestre, et 1min 48 s au 2<sup>ème</sup> trimestre).

Un dernier exercice est prévu dans le courant du mois de juin.

## **5- Réponse au courrier des représentants des parents d'élèves**

---

**Sécurité :**

*Question des Enfants d'abord :*

*- Est-il possible de trouver une solution pour le stationnement d'un car scolaire pour la piscine et les sorties, en particulier quand cela intervient aux heures d'entrée ou sortie à l'école (8h30, 11h30, 13h30 ou 16h30) : soit en garant le car dans la rue du Dr Rémond devant l'entrée de la cantine ou en déplaçant la barrière mobile de la rue Laguesse Charon (elle est aujourd'hui placée de telle sorte que le car doit se garer sur le passage piétons )*

Réponse de l'équipe enseignante :

Il n'est pas possible que le stationnement s'effectue ailleurs.

*Questions des Enfants d'abord :*

*-A quel moment vont être réalisés les travaux de signalisation (zèbra etc...) au carrefour des rues Laguesse Charon et du Dr Rémond pour assurer la sécurité des enfants devant l'école ?*

*-Les barrières Vauban seront elles finalement retirées dans la rue du Dr Rémond pour faciliter le stationnement ?*

*Questions de la FCPE :*

*- Suite à notre question de mars quand est-il prévu de refaire un marquage au sol avec un zèbra pour diriger les voitures ?*

*-Quand les barrières Vauban le long de l'école seront-elles retirées afin de faciliter le stationnement des parents?*

*-Quel est le délai pour les places de parking devant l'école (dépose-minute)?*

Réponse de la Mairie :

Le marquage au sol est en attente des beaux jours.

En raison du plan Vigipirate, il n'est pas possible de retirer les barrières Vauban.

Le dépose-minute demande réflexion. 3 ou 4 places seront prévues par manque de place du côté des maisons.

**Vie scolaire :**

*Question des Enfants d'abord : Serait-il possible que les sorties de classe soient organisées par niveau et non par classe ? Par exemple, tous les CM2 n'ont pas bénéficié de la sortie à Orsay. S'il manque des accompagnants, on peut peut-être faire appel aux parents ?*

Réponse de l'équipe enseignante : Nous faisons notre possible pour le faire. Cette année tous les CM2 ont fait les mêmes sorties et/ou animations sauf Orsay car il y avait un problème d'accueil sur place (1 classe maximum) et de places dans le bus. En ce qui concerne les accompagnants, l'école rencontre des problèmes pour trouver des parents accompagnateurs lors de certaines sorties.

*Questions de la FCPE :*

*- Avez-vous maintenant confirmation du maintien de la piscine pour les CP en 2018 ou bien seulement un retour à la rentrée 2018 ?*

Réponse de la Directrice : Nous attendons la confirmation du maintien de l'activité.

*-concernant la sortie à Provins est ce que le financement de cette sortie est finalisé ? (avec la somme versée par « l'affaire de tous » ou autres sources ?)*

Réponse de la Directrice : L'association « L'affaire de tous » financera une partie du transport (1200 euros sur les 1709.99 euros). Le reste du prix du transport et la totalité des entrées seront financés par l'OCCE (1028 euros pour les entrées).

**Restauration scolaire :**

*Questions FCPE :*

*Avez-vous eu un retour suite à l'appel d'offre de la cantine dès la rentrée 2018 ? Est-ce que tous les critères annoncés (bio, locale, proximité, origine France) ont été respectés ? Le goûter sera-t-il donc bien fourni pour les enfants à la garderie l'an prochain ? Est-ce que le self sera mis en place dès la rentrée ?*

Réponse de la Mairie : Une communication sera faite aux familles en juin par la Mairie.

## **6 - Rentrée 2018 et remerciements**

---

**La commission restreinte des élections** aura lieu 15 jours après la rentrée.

L'équipe pédagogique tient à remercier tous les parents qui ont pu se rendre disponibles cette année, tous les parents qui ont accepté d'aider en bibliothèque, à l'accompagnement piscine, aux sorties diverses et à la préparation de la kermesse...

*Séance levée à 19h10*